

STRANTEL CHATS COMPRIMÉS



PYRANTEL - PRAZIQUANTEL

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire :

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd., Loughrea, Co. Galway, Irlande.

Exploitant :

Laboratoire Perrigo France - 20, rue André Gide - 92320 Châtillon - France
Tél. +33 (0)1 55 48 18 00

DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

StranTEL chats comprimés

PyranTEL (sous forme d'embonate), PraziquanTEL.

LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGRÉDIENTS

Un comprimé pelliculé contient 230mg d'embonate de pyranTEL et 20mg de praziquanTEL.

Comprimés blancs à blanc cassé, biconvexe, avec une barre de sécabilité sur une face et lisse sur l'autre face.

Le comprimé peut être divisé en deux parties égales.

INDICATIONS

Chez les chats : traitement des infestations mixtes par les nématodes et les cestodes gastro-intestinaux.

Nématodes : *Toxocara cati*, *Toxascaris leonina*

Cestodes : *Dipylidium caninum*, *Taenia taeniaformis*, *Echinococcus multilocularis*.

CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser simultanément avec des composés de la famille de la pipérazine.

Ne pas utiliser chez des chatons âgés de moins de 6 semaines.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

EFFETS INDÉSIRABLES

Dans de très rares cas, des troubles gastro-intestinaux tels qu'une hypersalivation et/ou des vomissements et des signes neurologiques tels qu'une ataxie et des tremblements musculaires ont été observés.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très rare [moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés]

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

ESPÈCE CIBLE

Chats.

POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Pour administration orale unique.

Posologie :

La dose recommandée est de 20mg/kg de pyranTEL (soit l'équivalent de 57.5mg d'embonate de pyranTEL) et de 5mg/kg de praziquanTEL. Soit 1 comprimé pour 4kg de poids corporel.

Poids corporel (kg)	Comprimé(s)
1,0 à 2,0 kg	1/2
2,1 à 4,0 kg	1
4,1 à 6,0 kg	1 1/2
6,1 à 8,0 kg	2

Administration et durée de traitement :

Le comprimé peut être administré directement au chat ou mélangé dans la nourriture.

Lors d'infestation par les ascaris, en particulier chez les chatons, l'élimination des parasites peut ne pas être complète, et un risque d'infestation pour l'homme peut persister. Des traitements répétés doivent dans ce cas être effectués avec un produit adapté à un intervalle de 14 jours, et ce jusqu'à 2-3 semaines après le sevrage.

En cas de persistance ou d'apparition de signes cliniques, consulter un vétérinaire.

CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Pour garantir un dosage correct, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Éliminer toute moitié du comprimé inutilisée.

Conserver les plaquettes dans leur boîte.

Ne pas utiliser le médicament vétérinaire après la date de péremption indiquée sur la plaquette et l'emballage après EXP.

MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Précautions particulières à chaque espèce cible :

Les puces servent d'hôtes intermédiaires pour un type fréquent de ténia (*Dipylidium caninum*).

Une infestation par un ténia réapparaîtra certainement si un contrôle des hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc. n'est pas entrepris.

En cas de risque de ré-infestation, l'avis d'un vétérinaire doit être demandé en ce qui concerne la nécessité et la fréquence d'administration répétée chez le chat. Il faut tenir compte de la situation épidémiologique locale et des conditions de vie des chats. Il est également important de supprimer les sources possibles de ré-infestation telles que les puces et les souris.

Précautions particulières d'emploi chez l'animal :

La résistance des parasites à certaines classes d'anthelminthiques peut se développer suite à une utilisation fréquente ou répétée d'un anthelminthique de cette classe. Les comprimés étant aromatisés, ils doivent être stockés dans un endroit sûr hors de portée des animaux.

Les animaux en mauvaise condition ou fortement parasités, et qui peuvent manifester des symptômes tels que diarrhée, vomissements, présence de parasites dans les fèces ou les vomissements, mauvais état du pelage, doivent être examinés par un vétérinaire avant administration du produit. Chez les chats sévèrement débilisés ou fortement infestés, l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Par mesure d'hygiène, les personnes administrant les comprimés directement au chat ou les ajoutant à sa nourriture, doivent se laver les mains après l'administration.

En cas d'ingestion accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice.

Gestation et lactation :

Ne pas utiliser pendant la gestation mais peut être utilisé pendant la lactation.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Avec des doses supérieures à 5 fois la posologie recommandée, des signes d'intolérance tels que des vomissements ont été observés.

Autres précautions :

L'échinococcose est une maladie dangereuse pour l'humain. Sa déclaration à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) est obligatoire. Des protocoles spécifiques en termes de traitement, de suivi, et de protection des personnes, peuvent être obtenus auprès de l'autorité compétente.

À usage vétérinaire.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Demandez à votre pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

01/2023

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 24, 28, 30, 32, 36, 40, 42, 44, 48, 50, 52, 56, 60, 64, 68, 70, 72, 76, 80, 84, 88, 92, 96, 98, 100, 104, 106, 108, 112, 116, 120, 128, 136, 140, 144, 150, 152, 160, 168, 176, 180, 184, 192, 200, 204, 206, 208, 216, 224, 232, 240, 248, 250, 280, 300, 500 ou 1000 comprimés.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

 **CLÉMENT
THÉKAN**

LC9198